

Le Courrier, 16.6.2023

En Croatie, les personnes en quête de protection font face aux violences et refoulements illégaux

Situation des réfugiés dénoncée

PROPOS RECUEILLIS PAR
SOPHIE DUPONT

Asile ▶ La situation des droits humains des personnes réfugiées qui se trouvent en Croatie a encore fait parler d'elle hier. Deux organisations de la société civile croate – Are you Syrians et le Centre for Peace Studies – ont reçu le prix suisse des droits humains «Alpes ouvertes» pour leur engagement en faveur des réfugiés. Elles ont dénoncé les *pushbacks* (renvois illégaux) de la Croatie en Bosnie et les conditions désastreuses dans les deux centres d'asile du pays. Interview de Sophie Guignard, présidente de Solidarités sans frontières, qui s'est rendue à Zagreb. L'organisation publiera un rapport sous peu.

A quoi sont confrontés les requérant·es d'asile en Croatie?
Sophie Guignard: Les *pushbacks* sont un véritable problème. Et contrairement à ce qu'affirme le Secrétariat d'Etat aux migrations, il n'ont pas lieu uniquement dans les zones frontalières. Les deux ONG croates ont documenté des renvois illégaux depuis Zagreb. Les réfugié·es sont d'abord incarcéré·es, dans des conditions problématiques, avant d'être renvoyé·es en Bosnie. Cela vire parfois à l'absurde, comme ce cas d'étudiants nigérian·s venus en Croatie pour un tournoi de ping-pong international. Sortis de leur hôtel sans leur passeport, ils ont été arrêtés et expul-



La Croatie renvoie illégalement des réfugié·es en Bosnie. KEYSTONE

«Les familles qui sont expulsées en Croatie par la Suisse n'y restent pas»

Sophie Guignard

sés en Bosnie, parce que la police ne les a pas crûs.

Quelles sont les conditions d'accueil dans les centres d'asile?

La Croatie est un pays de transit. Ses deux centres d'asile disposent de respectivement 600 places et 100 places, alors que plus de 12 000 personnes ont été enregistrées en Croatie l'année dernière et que seulement 22 protections internationales ont été accordées. La plupart des gens ne restent qu'un ou deux jours dans ces centres avant de repartir. Il n'y a pas assez de place, l'accès à la santé y est

compliqué. Les organisations de la société civile n'ont pas le droit d'entrer. La Croix-Rouge y assure toutefois l'encadrement et la nourriture. Et Médecins du Monde, qui s'occupait des soins depuis plusieurs années, n'est plus présente dans les centres depuis fin mai, nous ont confirmé des personnes rencontrées sur place (lire ci-dessous). Les femmes, seules ou avec enfants, sont les premières à s'en aller parce que les conditions ne sont pas acceptables. Elles s'exposent alors à nouveau aux dangers sur la route de l'exil, aux violences policières.

Et la Suisse dans tout ça?

La Suisse continue à renvoyer des personnes vulnérables en Croatie. Trente-cinq personnes ont été expulsées entre janvier et avril ainsi qu'une quinzaine depuis mai, selon nos estimations. Les autorités pourraient activer la clause de souvenance qui permet de traiter la demande d'asile en Suisse. Mais à notre connaissance, cela n'a pas été fait. Nous rencontrons des gens extrêmement vulnérables, des femmes enceintes, enfants en bas âge, renvoyés en Croatie. Les arrestations violentes sèment la terreur parmi les autres familles de réfugié·es. Nous nous faisons beaucoup de soucis pour leur santé mentale. Et les familles qui sont expulsées en Croatie n'y restent pas. Elles repartent ailleurs ou reviennent en Suisse, pour demander à nouveau l'asile. 1

SOINS DE MÉDECINS DU MONDE INTERROMPUS

Médecins du Monde n'assure plus les soins dans les centres d'asile en Croatie. La Suisse sur les raisons de l'arrêt du programme était assuré par Médecins du Monde Belgique. Cette situation pose de notre point de vue certain nombre de questions en regard des conditions d'accueil en santé sur place, notamment des personnes qui y sont renvoyées en vertu des accords de Dublin par la Suisse. Nicolas Mercier, directeur des programmes en Suisse de l'organisation, nous a expliqué que la Suisse n'est pas un pays de renvoi sûr et attend des personnes à la santé fragile font face à des interruptions de soins. L'organisation a demandé au Secrétaire d'Etat aux migrations (SEM) à revoir urgemment son évaluation en cas de problèmes de santé. Le SEM nous affirme de son côté que les autorités croates sont responsables de l'arrêt des soins. Nous demandons à la Suisse d'assurer l'accès aux soins médicaux de ces personnes. Ceux-ci sont financés par le gouvernement suisse et la délégation de cette est attribuée pour une durée limitée. «J'ai demandé au nouveau ministre de l'Intérieur croate compétente continuer à assurer les soins médicaux», assure Annasand, porte-parole du SEM, en précisant que Médecins du Monde enverra à nouveau sa candidature. SDT